Le luxembourgeois

Au **cycle 1**, la langue luxembourgeoise est la langue d'enseignement et d'intégration.

Aux **cycles 2 à 4**, les cours d'éveil aux sciences, de vie et société ainsi que les activités artistiques et sportives sont enseignés en luxembourgeois. Dans ces cours, à l'exception des cours de luxembourgeois, les supports pédagogiques sont disponibles en allemand et en français.

Vidéo explicative

Deuxième langue

Au **cycle 2**, les élèves alphabétisés en allemand apprennent la langue française à l'oral et ceux alphabétisés en français apprennent la langue allemande à l'oral.

Au **cycle 3**, les élèves qui ont appris à lire et à écrire en français ont plus de leçons d'allemand. Les élèves qui ont appris à lire et à écrire en allemand ont plus de leçons de français.

Au **cycle 4**, tous les élèves ont le même nombre de leçons de français et d'allemand.

alpha@script.lu | alpha.script.lu

Organisation des classes et des groupes ALPHA (DE/FR)

Les élèves sont ensemble dans leur classe. Aux **cycles 2 et 3**, ils rejoignent toutefois leur groupe ALPHA pour l'apprentissage des langues et, le cas échéant, des mathématiques.

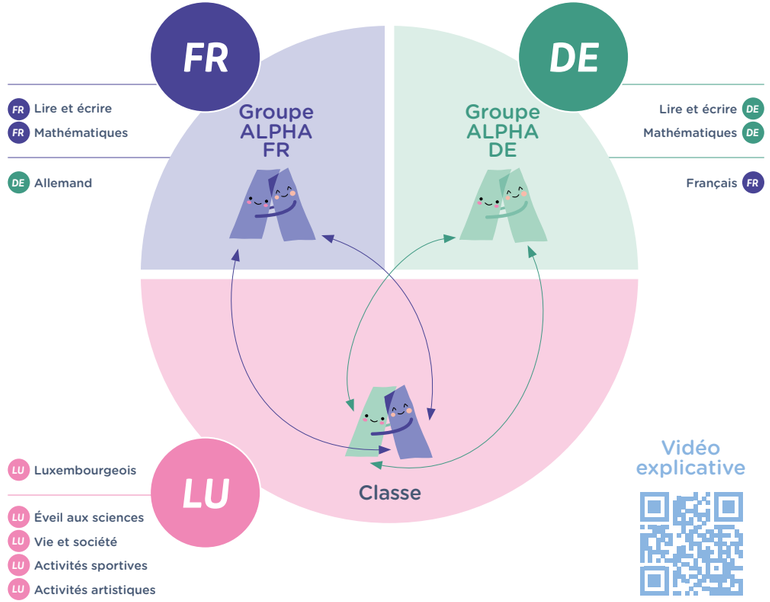

Vidéo explicative

ALPHA zesumme wuessen

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

« ALPHA – zesumme wuessen » permet aux élèves d'apprendre à lire, à écrire et à calculer dans une langue plus proche de leur langue familiale : soit l'allemand ou le français, au choix des parents.

Des entretiens pour faire le bon choix

Au **cycle 1**, des entretiens avec le personnel enseignant permettent aux parents d'avoir les informations nécessaires pour faire le choix de la langue d'alphabétisation en fonction des compétences langagières de leur enfant.

La préparation à la langue écrite dès le cycle 1

Au **cycle 1**, les enfants se préparent à apprendre à lire et à écrire. Peu à peu, ils prennent conscience des sons et font leurs premières découvertes des lettres. Cela leur donne une base importante pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2.

Les critères pour le choix de la langue d'alphabétisation :

- **Les langues parlées dans la famille et dans l'entourage de l'enfant ;**
- **Les langues que l'enfant comprend et parle ;**
- **Les perspectives et les projets de la famille.**

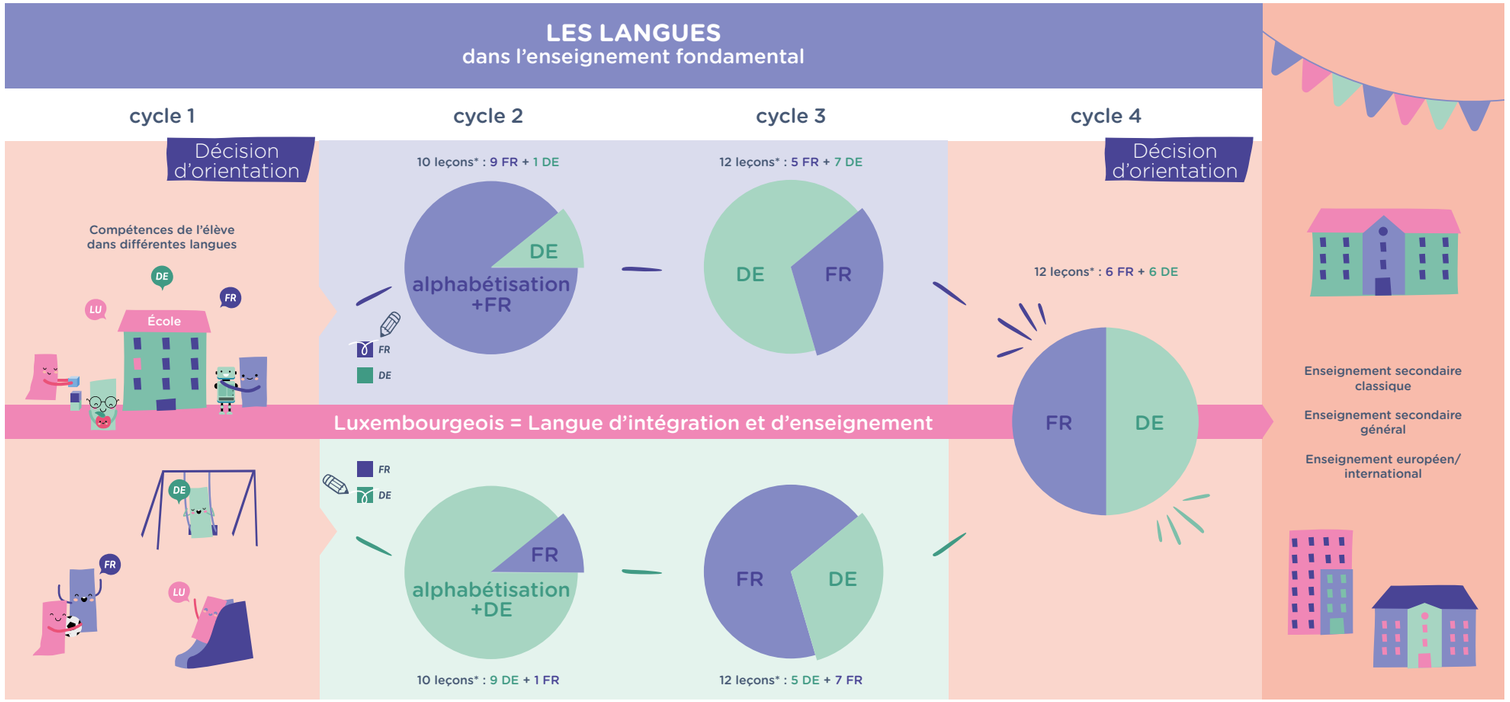

*La répartition hebdomadaire des leçons par langue (allemand et français) est définie par l'équipe pédagogique, selon les volumes annuels et les besoins des élèves.